## VALIDATION DES REPAS PAR LES FAMILLES

en 13 étapes... après saisie du bulletin d'inscription par la Cantine

- 1. Vous avez complété votre « Bulletin d'inscription Ecole Primaire » *(primaire =élémentaire + maternelle)* en précisant clairement votre adresse mail et l'avez remis à la cantine.
- 2. A la cantine, nous saisissons les informations de votre bulletin
- 3. Dès que cela est fait, nous vous envoyons votre login et mot de passe par mail
- 4. Vous vous connectez en copiant dans la barre d'adresse internet le lien http://www.logicielcantine.fr/cruseilles/
- 5. Vous arrivez sur la page 3 D OUEST

3D OUEST	
Cantine et périscolaire	
Connexion	
Login : joha3 Hot de passe :	
Mot de passe perdu ?	
Login :	
Ou E-mail :	
🛞 🧱 💹 🔊 🔗 😋 👥 🔽 🔽 💽 🛛 🗠	. <sup>™</sup> ≣ " • № 🖬 🗣 2251 28/08/2013

- 6. Vous saisissez vos login et mot de passe reçus dans le mail -> connexion
- 7. Vous arrivez sur la page d'accueil qui vous donne quelques informations importantes ... donc ....... à lire



8. Vous pouvez maintenant naviguer dans votre page famille - enfants...

9. Merci de vérifier les informations saisies - adresse, tél, .... et de transmettre en cas d'oubli, de changement de situation, ou d'erreur les corrections à <u>cantinecruseilles@orange.fr</u>



10. Ensuite vous allez dans votre page réservation et vérifiez que les jours cochés correspondent bien à ceux pour lesquels vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine – il s'agit des jours que vous avez cochés sur le bulletin d'inscription papier remis pour la rentrée.



- 11. Si les jours correspondent à vos besoins vous validez et pouvez ainsi le faire pour chaque mois de l'année (mois par mois)
- 12. Tout au long de l'année, vous aurez la possibilité de désinscrire ou inscrire en supplément votre enfant en vos connectant à votre page famille (selon la procédure ci-dessus) dans la limite de 48 heures avant le jour J - il vous suffira pour cela de cocher ou décocher les jours de repas à ajouter ou annuler.
- 13. ATTENTION : Tant que vous n'avez pas validé les jours, à la cantine nous ne pouvons pas prendre en compte les repas de votre enfant car son nom apparait sans aucune case cochée.